



**Département
ALLIER**

Arrondissement

MOULINS

Commune

BRESNAY

**ARRETE
PORTANT PERMISSION
DE STATIONNEMENT – OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

« Espace multifonctionnel »

LE MAIRE DE BRESNAY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22, L.2112-1 et suivants et L.2212-2-1;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L 2122-1 et suivants ;

Vu le code du commerce

Vu la demande en date du 23/10/2025 aux termes de laquelle l'entreprise PINK FOOD BARBARA représentée par CHAMPROUX Barbara sollicite l'autorisation de stationner son véhicule type « Food Truck » pour la fabrication et la vente de Burgers, Fougasses et accompagnements.

Considérant qu'il y a lieu de garantir tant la sûreté et la commodité du passage sur la place publique que la liberté du commerce;

ARRETE

Article 1 : Autorisation

la pétitionnaire est autorisée à stationner son Food Truck sur le parking de l'espace multifonctionnel, à charge pour elle de se conformer aux conditions spéciales suivantes :

Article 2 :

L'autorisation est accordée à titre précaire et révocable à partir du lundi 27 octobre 2025 et pour une période d'un an.

Article 3 :

Le titulaire de la présente autorisation sera responsable, vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de son installation.

Il conservera cette responsabilité en cas de cession non autorisée de son installation.

Article 4 :

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 5 : Redevance

Sans objet.

Article 6 : Recours

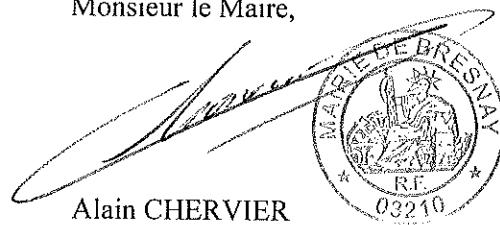
Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 9 : Diffusion

Monsieur le Maire de la commune de BRESNAY ;
Brigade de Gendarmerie de Souvigny ;
Site Internet de la commune de Bresnay ;
Bénéficiaire : Pink Food Barbara.

BRESNAY, le 24/10/2025

Monsieur le Maire,



The image shows a handwritten signature "Alain CHERVIER" written over a circular official stamp. The stamp is for the "Mairie de BRESNAY" (Town Hall of Bresnay) and includes the number "03210". The stamp also features a small emblem or coat of arms in the center.

Alain CHERVIER

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer pour les informations le concernant auprès du service instructeur.